Références : SG/LD/SL-2024154
N° domaine : 7.1

DECISION DU MAIRE PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VILLE D'ERAGNY SUR OISE
CREATION DE LA TARIFICATION « SPORT SANTE »

Le Maire de la Commune d'ERAGNY-SUR-OISE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122.22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire en vertu de l'article 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 fixant les tarifs des services publics communaux à compter du 1er janvier 2024,

CONSIDERANT qu'en 2023 un éducateur communal a suivi la formation « Sport Santé » qui lui permet de répondre, en lien avec les professionnels de santé, aux besoins en activités physiques de patients Eragniens,

CONSIDERANT que les patients seront orientés vers l'éducateur municipal par un médecin avec des indications thérapeutiques « Sport sur ordonnance »,

CONSIDERANT la nécessité de créer un tarif pour cette nouvelle prestation municipale,

DECIDE

ARTICLE 1er : DE CREER de nouveaux tarifs « Sport Santé » comme suit :

SPORT SANTE	
Bilan sport santé	10,00 €
3 mois d'activité (1 séance d'activité par semaine 45min)	25,00 €
Séance complémentaire sur demande du patient	10,00 €

ARTICLE 2 : DIT que ces tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2024.

ARTICLE 3 : DIT que les recettes seront inscrites au budget de l'exercice.

ARTICLE 4 : DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

FAIT A ERAGNY-SUR-OISE, le 31 mai 2024

Thibault Humbert

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20240531-2024154-AU
Date de télétransmission : 10/06/2024
Date de réception préfecture : 10/06/2024